



DISPOSITIF

Préparation à l'examen d'avancement de grade Adjoint administratif principal de 2ème classe

Pour l'accès à cette préparation, un **test** est programmé. En fonction de votre résultat au test, vous pouvez être orienté(e) vers un tremplin mixte (formation de remise à niveau, avec des temps en présentiel et en distanciel) avant de suivre la préparation. Ce tremplin consiste en **un ou deux tremplin(s) « Fondamentaux de la langue écrite et orale (orthographe, vocabulaire, conjugaison et grammaire ; compréhension et expression écrite et orale) de 5 à 10 jours.**

Ou être réorienté(e) vers un parcours de formation continu à définir avec votre collectivité si les résultats sont insuffisants.

👉 Le dispositif proposé ci-dessous correspond à un format en présentiel. Toutefois, celui-ci pourrait être réaménagé dans un format tout à distance si les conditions sanitaires l'exigeaient.

Epreuves d'admissibilité	Méthodologie de l'épreuve de 3 à 5 questions à réponses courtes (examen professionnel) <i>Méthodologie – Apports français et mathématiques ; Entraînements : 3 devoirs + 1 examen blanc + Corrections</i> Présentiel : 36 h / 6 jours
Apport de connaissances	Notions fondamentales d'environnement territorial Présentiel : 12 h / 2 jours Connaissances liées au cadre d'emploi visé Présentiel : 12 h / 2 jours
Epreuves d'admission pour les admissibles	Entretien avec un jury <i>Méthodologie - Acquis de l'expérience - Mise en situation</i> Présentiel : 12 h / 2 jours
TOTAL JOURS	En présentiel : 72 h / 12 jours

Pour connaître la programmation annuelle des préparations, consultez la rubrique Préparations des concours et examens du site de la délégation.

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen.
L'inscription au concours ou à l'examen est une démarche personnelle que vous devez réaliser vous-même auprès du centre de gestion organisateur.